



Direction de la communication

Communiqué

Mercredi 2 février 2022

Bus citoyen

Prochaine permanence le 9 février

Le bus citoyen de Villeneuve-sur-Lot reprend sa tournée. Ce mois-ci, il stationnera le mercredi 9 février de 8 h à 12 h à proximité du lycée Sainte-Catherine (parking rue Waldeck-Rousseau).

Ce rendez-vous sensibilisera les jeunes aux inscriptions au recensement citoyen et sur les listes électorales, avec l'opération « Vote mon pote ! Tu votes, tu décides ». Une opération d'autant plus importante que 2022 est l'année de l'élection présidentielle et des élections législatives et que la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le 4 mars.

A bord du bus, un agent du service élections de la mairie répondra à toutes les questions des jeunes et sera à même d'enregistrer les demandes de recensement et d'inscriptions sur les listes électorales. Pour ce faire, les jeunes nés et habitant à Villeneuve devront se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ceux habitant Villeneuve mais nés sur une autre commune devront présenter, en plus, un livret de famille.

Seront également présents dans le bus citoyen ce jour-là :

- la tutrice du **Campus connecté** pour renseigner sur les formations proposées et les modalités d'inscription,
- des animateurs du **Point Jeunes** pour informer sur les services proposés et opérations à venir,
- un agent de la **Maison France service** pour l'aide aux démarches administratives.

Pour rappel :

Dans le cadre de sa politique citoyenneté, la Ville a mis en place, au printemps 2021, un bus citoyen dans le quartier prioritaire de Villeneuve, mais également en périphérie urbaine et en zone rurale.

La mise en place de ce bus citoyen répond à plusieurs objectifs :

- renforcer la sensibilisation à la citoyenneté dans les quartiers ;
- assurer une permanence d'aide aux démarches administratives ;
- renforcer la communication de proximité auprès des habitants pour mieux identifier leurs demandes et besoins, et les orienter vers les services publics et les associations partenaires ;
- assurer une présence institutionnelle et un service public municipal « hors les murs » ;
- informer les habitants des événements et des actions proposés par la Ville et l'Agglomération sur le territoire ;
- sensibiliser et informer les Villeneuvois sur la création des conseils de quartier.

Le bus citoyen est ouvert à tous !

